

Le Plan économique du Québec – mise à jour d’octobre 2016

« Le Québec a retrouvé son intégrité fiscale », affirme le ministre Leitão

Québec, le 25 octobre 2016. – Le ministre des Finances, M. Carlos Leitão, a fait cette annonce aujourd’hui dans le cadre de la présentation de la mise à jour du Plan économique du Québec. Cette mise à jour confirme l’amélioration significative de la situation économique et financière du Québec et permet au gouvernement d’annoncer des investissements additionnels de 2,2 milliards de dollars pour renforcer le financement des services publics et des infrastructures. De plus, le gouvernement devance l’abolition complète de la contribution santé au 1^{er} janvier 2017.

« Nous respectons nos engagements. L’équilibre est atteint, l’économie du Québec va bien, le marché de l’emploi est en forte progression et notre dette est en diminution. Notre plan économique fonctionne et a permis de rétablir l’intégrité fiscale du Québec. Nous avons ramené la confiance et la stabilité. Nous avons redonné au Québec les moyens de faire des choix pour répondre aux besoins et aux priorités des Québécois. Le Québec a retrouvé les moyens de ses ambitions », a déclaré le ministre.

Un surplus budgétaire pour l’exercice 2015-2016

Les *Comptes publics 2015-2016* déposés aujourd’hui confirment l’atteinte de l’équilibre budgétaire. Une amélioration de 2,2 milliards de dollars est constatée pour 2015-2016. Cette bonne performance a été réalisée grâce à des revenus supérieurs à ceux attendus en raison de la bonne performance de l’économie et à des économies ponctuelles non récurrentes.

Investissements additionnels dans la santé, dans l’éducation et dans le développement des régions

Considérant la bonne situation des finances publiques, soutenue par une économie plus robuste, des investissements immédiats qui atteindront 510 millions de dollars sur une pleine année sont annoncés afin de renforcer le financement des missions prioritaires de l’État, soit :

- 300 millions de dollars par année, à compter de 2017-2018, pour la santé et les services sociaux, et 100 millions de dollars, dès cette année, pour prioriser notamment les soins à domicile et en établissement pour les personnes en perte d’autonomie;
- 110 millions de dollars par année, à compter de 2017-2018, pour l’éducation et l’enseignement supérieur, et 35 millions de dollars, dès cette année, pour accroître la réussite des élèves et des étudiants;
- 100 millions de dollars par année, dès cette année, pour stimuler l’économie dans toutes les régions du Québec.

Globalement, ces investissements totalisent près de 1,8 milliard de dollars sur trois ans.

400 M\$ supplémentaires pour le Plan québécois des infrastructures

Afin de répondre aux besoins importants du Québec en matière d'infrastructures publiques de qualité, le gouvernement maintiendra les investissements publics dans les immobilisations à des niveaux élevés dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI). À cet égard, un investissement additionnel de 400 millions de dollars est annoncé pour le PQI 2017-2027, qui s'établira à 89,1 milliards de dollars.

« En 2017-2018, les investissements dans les infrastructures s'élèveront à 10 milliards de dollars et seront consacrés en priorité au remplacement d'infrastructures vétustes, à des projets qui favoriseront le développement économique et aux infrastructures sportives en région. Ils constitueront un puissant moteur de création d'emplois dans toutes les régions du Québec », a expliqué M. Leitão.

Abolition de la contribution santé dès 2017

Dans le cadre de la mise à jour du Plan économique du Québec, le ministre des Finances a également annoncé l'abolition de la contribution santé dès le 1^{er} janvier 2017, soit deux ans plus tôt que prévu initialement. Cette mesure, dont bénéficieront 4,5 millions de contribuables, représente une baisse annuelle du fardeau fiscal de près de 760 millions de dollars. Sur une période de cinq ans, c'est 3,2 milliards de dollars qui seront retournés dans les poches des Québécois, dont près de 85 % iront aux ménages à faible et à moyen revenu. Cette mesure porte à près de 4 milliards de dollars sur cinq ans les allègements fiscaux déjà annoncés pour les particuliers. À terme, ces mesures représentent un allègement fiscal de près de 1 milliard de dollars par année.

Réduction de la dette

Au 31 mars 2016, la dette brute du Québec affichait une diminution de 610 millions de dollars. Cette bonne performance s'est traduite par une baisse du poids de la dette sur l'économie, qui s'établissait à 53,8 % du PIB, ce qui représente une diminution de 1,3 % par rapport à mars 2015.

« Pour la première fois depuis la fin des années 50, la dette brute du Québec est en diminution. C'est là un tournant important et nous continuerons d'agir vigoureusement sur ce front, notamment par l'entremise du Fonds des générations. Nous maintenons notre objectif, inscrit dans la loi, de ramener le poids de la dette brute à 45 % du PIB. Nous maîtrisons mieux notre dette; c'était et cela demeure pour nous un engagement de sécurité et d'équité envers les jeunes et les générations futures », a affirmé le ministre.

La croissance économique s'accélère

Soutenue principalement par la progression robuste de la consommation des ménages et par la reprise des investissements des entreprises, la croissance économique s'accéléra au Québec pour atteindre 1,4 % en 2016 et 1,5 % en 2017. Cette progression de l'activité économique favorise l'amélioration du niveau de vie des Québécois.

« Plusieurs indicateurs témoignent du renforcement de la confiance des consommateurs et des investisseurs dans l'économie du Québec. Cette confiance se reflète dans la vigueur du marché du travail qui contribue à soutenir les dépenses de consommation », a souligné le ministre.

La création d'emplois se poursuit

L'emploi au Québec est en forte progression, signe d'une économie en croissance et de la confiance retrouvée des entreprises. Depuis mai 2014, il s'est créé 127 800 emplois au Québec, dont 125 200 à temps plein et 97 600 dans le secteur privé. Le Québec à lui seul a créé près de 50 % de l'emploi privé au Canada.

Dans la même veine, le taux de chômage au Québec est à son plus bas niveau depuis 2008 et devrait continuer de diminuer. Après s'être établi à 7,6 % en 2015, il devrait diminuer pour se fixer à 7,2 % en 2016 et à 6,9 % en 2017.

« À la lumière de la mise à jour présentée aujourd'hui, nous pouvons affirmer que nos actions ont porté fruit. L'amélioration significative de notre situation économique et financière nous permet d'investir davantage dans les services à la population, notamment dans la santé et l'éducation, tout en continuant de stimuler les investissements et l'innovation chez les entreprises de toutes les régions. Nous avons de bonnes raisons d'être confiants et nous poursuivrons nos efforts afin que le Québec puisse se développer à la mesure de son plein potentiel et de ses talents », a conclu M. Leitão.

- 30 -

Source : Audrey Cloutier
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Finances
Tél. : 418 643-5270